

Investissement en capital humain en fonction des sexes

Claudine Attias-Donfut, Thomas Barnay

▶ **To cite this version:**

Claudine Attias-Donfut, Thomas Barnay. Investissement en capital humain en fonction des sexes. Revue Economique, 2002, 53 (4), pp.839-862. halshs-01302303

HAL Id: halshs-01302303
https://shs.hal.science/halshs-01302303

Submitted on 14 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Investissement en capital humain en fonction des sexes

Claudine Attias-Donfut*
Thomas Barnay**

Les rapports de sexe ont connu de profonds et récents changements, qui ont fait évoluer les rôles parentaux féminins et masculins. Cet article traite d'un aspect important de cette question, l'investissement parental dans la poursuite des études des enfants et ses effets sur la réussite scolaire de ces derniers, selon le sexe du parent et de l'enfant. Cette analyse s'appuie sur les données d'une enquête trigénérationnelle, qui apporte une perspective temporelle, par la comparaison intergénérationnelle et les données rétrospectives qu'elle contient. Elle montre que le transfert en capital humain tend à produire des modèles sexués, en laissant apparaître l'existence de liens préférentiels entre pères et fils et entre mères et filles. Toutefois, les mères sont plus largement investies que les pères dans l'éducation des enfants des deux sexes. Cette étude permet également de dégager trois grandes variables fortement influentes dans le succès scolaire des enfants, le niveau d'éducation des parents, et surtout de la mère, l'incitation aux études des deux parents et le rang de l'enfant dans la fratrie.

GENDER AND HUMAN CAPITAL INVESTMENT

Gender relations have been affected recently by profound changes and by the evolution of the parental roles for men and women. This article deals with an important aspect of this evolution, most notably the parental investment in children's education as well as the result of that investment on the level of success of children. We differentiate between the individual investment of the father and mother and its effect on their sons and daughters. This analysis relies on the data from a trigenerational study in France which brings a temporal perspective to this issue through the comparison of the different generations and the retrospective data that it includes. It shows that human capital transfers tends to produce gendered patterns. In effect, it demonstrates the privileged bond between fathers and sons and mothers and daughters. However, overall the mother is more globally involved in the education of her children than the father is. This study also emphasises the three main variables regarding the success of the children: the level of education of the parents, mainly the mothers; the amount of the active encouragement of their children's education from both parents; and the place of the child vis-a-vis his or her sisters and brothers.

Classification *JEL* : C42, D12, I29, J16

* Direction des recherches sur le vieillissement de la CNAV.
** GRATICE-Université Paris XII / Direction des recherches sur le vieillissement de la CNAV.

Revue économique — vol. 53, N° 4, juillet 2002, p. 839-862.

Les transferts intergénérationnels dans la famille font l'objet d'une répartition des tâches entre ses membres, qui met en jeu, comme la plupart des activités familiales, les différenciations sociales entre sexes et entre générations. L'évolution récente de la division sexuée du travail familial est en train d'en bouleverser les termes. La littérature sur les changements dans les rapports de sexe (ou de genre) est particulièrement abondante[1], mais l'articulation de ces changements avec les nouveaux rapports de génération n'a été que peu explorée. Cet article propose d'aborder cette question, en traitant plus particulièrement des différences d'investissement parental des pères et des mères dans les études et l'orientation professionnelle des fils et des filles ainsi que leurs effets respectifs sur le devenir de leurs enfants.

Le diplôme est devenu de plus en plus central pour l'accès à l'emploi et on sait les enjeux majeurs qu'il représente pour la vie économique et sociale. De même, son importance pour les familles n'a fait que croître au cours des dernières décennies, caractérisées par une formidable explosion scolaire. Celle-ci doit beaucoup aux investissements publics dans les systèmes éducatifs et aussi au développement général de la protection sociale. La solidarité publique entre les générations, qui est au cœur de la protection sociale et qui s'est exercée au bénéfice des jeunes et des retraités, a favorisé la poursuite des études des premiers et apporté aux derniers les moyens, en temps et en argent, d'aider leurs enfants et petits-enfants. En outre, les personnes âgées n'étant plus à la charge de leurs enfants, ceux-ci se trouvent plus disponibles pour apporter un soutien en argent et en temps à la génération suivante, d'autant que l'assurance de recevoir une retraite les dispense d'épargner pour leur propre vieillesse. L'État providence a entraîné un renversement des flux de solidarité privées, autrefois centrées sur les plus âgés et réorientées aujourd'hui vers les enfants et les jeunes adultes[2].

On assiste ainsi à une forte mobilisation des parents pour les études des enfants, souvent aidés en cela par les grands-parents. Certes, les attitudes à l'égard de l'école diffèrent selon les milieux sociaux, mais tous lui accordent une très grande importance et en attendent beaucoup. Pour les classes populaires, le système scolaire représente un « agent d'intégration », « moyen d'accès à l'universalité », « d'arracher aux particularités », tandis que pour les classes moyen-

1. Voir notamment, parmi les récentes publications, la bibliographie à ce sujet établie par l'INED [2000] ainsi que le rapport n° 15 du Conseil d'analyse économique (Majnoni d'Intignano [1999]).

2. Il subsiste cependant des différences culturelles dans les prégnances respectives des normes de conduite à l'égard des parents ou à l'égard des enfants. Une étude européenne sur les valeurs montre, par exemple, un fort contraste entre la Norvège, d'une part, et l'Espagne et l'Italie, d'autre part. Les Norvégiens sont, parmi les Européens, les plus centrés sur les enfants : 73 % approuvent le fait que les parents doivent faire de leur mieux pour les enfants, tandis que 45 % acquiescent à l'idée que les enfants doivent respecter les parents. À l'inverse, Espagnols et Italiens sont un peu plus nombreux à soutenir la valeur de respect des parents que celle de dévouements aux enfants (84 % contre 79 %). Les Français se situent dans une position intermédiaire, cultivant à la fois respect filial et dévouement parental, tout en étant un peu plus orientés vers les enfants (75 %) que vers les parents (71 %).

nes, qui le maîtrisent mieux, c'est la « fonction instrumentale » de l'école qui domine (Dubet et Martuccelli [1996], p. 124).

L'investissement en capital humain est à la base de nombreuses formes de transferts entre générations, en espèces ou en nature, sous forme de temps, de cohabitation ou d'aide au logement : les aides parentales aux jeunes s'adressent en priorité aux étudiants et représentent, en grande partie, une aide à la poursuite de leurs études (Wolff [1998]). Mais, tandis que les transferts monétaires ou l'aide à l'habitat sont généralement le fait du couple parental, ce qui ne permet pas de différencier les contributions respectives des sexes, le temps consacré aux enfants (ou aux parents âgés) ainsi que la relation parent/enfant relèvent de l'action (ou de la position) individuelle, ce qui autorise alors à observer les implications personnelles du père et de la mère.

Nous proposons d'analyser l'investissement différentiel des sexes sur l'éducation et la formation des enfants ainsi que ses effets sur la réussite scolaire de ces derniers. Cette analyse s'appuie sur les résultats de l'enquête CNAV trigénérationnelle[1], qui apporte une perspective temporelle par la comparaison intergénérationnelle et les données rétrospectives qu'elle contient. On montrera notamment comment les rapports entre sexes ont changé en l'espace de trois générations et ont fait évoluer les rôles parentaux féminins et masculins. Pour traiter notre objet, l'investissement en capital humain selon les sexes, nous aurons recours à plusieurs dimensions pour en définir les contours et à un ensemble de déterminants pour contribuer à en expliquer certains aspects. L'analyse des données de l'enquête, qu'elles se rapportent aux relations de couple, aux modèles d'éducation ou aux parcours scolaires des jeunes, montre l'importance de l'enjeu sociétal que représentent les mutations des relations entre sexes et entre générations.

Nous commencerons par retracer brièvement la récente et profonde évolution des rôles sexués dans la société, qui définit le contexte de notre étude.

LA DIVISION SEXUELLE DES RÔLES PARENTAUX : UNE ÉVOLUTION LABORIEUSE

Les dernières décennies ont été caractérisées, rappelons-le, par de nombreux changements dans les rapports hommes/femmes et dans les fondements mêmes de la famille, déclin du mariage, croissance des naissances hors mariage et des

1. L'enquête trigénérationnelle, dont les données sont présentées dans ce travail, a eu pour objectif principal l'étude des relations et des diverses formes d'entraide entre générations, à travers des échanges de services domestiques, matériels ou d'ordre social (Attias-Donfut [1995]). Elle a porté à la fois sur la génération des quinquagénaires, sur leurs parents et sur leurs enfants adultes. Cette enquête a été initiée par la CNAV et réalisée avec la collaboration de l'INSEE, sous la direction de Claudine Attias-Donfut et en collaboration avec Sylvie Renaut et Alain Rozenkier. L'échantillonnage a été établi en collaboration avec Guy Desplanques (INSEE). Cette première enquête, dont le terrain s'est déroulé en 1992, a été complétée par une enquête qualitative sur un sous-échantillon de 30 lignées, soit 90 interviews semi-directifs (Attias-Donfut, Lapierre, Segalen [2002]).

Revue économique — vol. 53, N° 4, juillet 2002, p. 839-862.

ruptures conjugales, ainsi que par un bouleversement des comportements féminins, extension du travail féminin, recul de l'âge des femmes au premier enfant, diminution de la natalité... sans parler des modifications symboliques, affectant les identités de genre et les normes des relations entre sexes (Segalen [2000]). Le développement de l'emploi féminin n'a cessé de s'affirmer au cours des cinquante dernières années, et tout particulièrement depuis les années 1970 : le taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans est passé de 49 % en 1970 à 78,7 % en 1998 (Données sociales de l'INSEE [1999]). Il est vrai que la forte augmentation du travail à temps partiel depuis le début des années 1980 y a contribué. En 1997, 17 % des actifs occupés travaillent à temps partiel (INSEE [1999]), et on sait qu'il s'y trouve une majorité de femmes, qui peuvent ainsi concilier plus aisément vie familiale et vie professionnelle.

Dans le même temps, les rôles familiaux des hommes et des femmes se redéfinissent : tandis que les femmes investissent le monde du travail, les hommes deviennent plus présents dans la vie familiale, surtout auprès de leur progéniture. La fonction paternelle bénéficie d'une reconnaissance sociale grandissante, le rôle éducatif masculin est valorisé et prend une importance nouvelle. Les pères participent désormais activement aux soins des tout-petits et à l'éducation des enfants, toutes les études en témoignent (Castelain-Meunier [1998]). L'ensemble de ces évolutions, et l'amélioration incontestable qu'elles ont entraînées dans la condition sociale des femmes, n'ont cependant pas conduit à une répartition équitable des responsabilités et des fonctions entre hommes et femmes dans la vie domestique. Comme le souligne Thierry Blöss, la distinction des rôles paternel et maternel, que l'on tient pour invariable et universelle, « masque et contribue à reproduire une économie domestique inégalitaire » (Blöss [2001], p. 61).

Les enquêtes « Emploi du temps » de l'INSEE ont permis d'évaluer de façon précise les partages des temps et des tâches dans les ménages. Dans l'enquête menée en 1998-1999, le temps parental, défini par toutes les activités effectuées par les parents avec ou pour les enfants, a été quantifié pour la première fois (Barrère-Maurisson, Marchand, Rivier [2000]). Il a été décomposé en quatre éléments : le temps de sociabilité parentale, le temps parental domestique, le temps « taxi » (conduire les enfants à leurs multiples activités) et le temps du suivi scolaire. Il se distingue du temps domestique, qui recouvre les activités habituelles : entretien du logement, du linge, achat des vivres et préparation des repas, bricolage, jardinage... Les résultats montrent que, dans le cas de couples à deux actifs, les femmes accomplissent près de 60 % du temps parental et 70 % du temps domestique (Barrère-Maurisson et al. [2001], p. 30).

La différence des sexes est encore plus forte dans les activités domestiques, ainsi que dans les soins aux personnes âgées dépendantes, dispensés en majorité par des femmes[1]. C'est dans ce domaine que les évolutions sont sans doute les

1. D'après les résultats de l'enquête trigénérationnelle, les femmes âgées souffrant de handicap sont aidées à 59 % par des femmes (47 % par des filles, 6 % par des belles filles, 3 % par d'autres femmes, de la famille ou amies), 39 % par des hommes (14 % par le conjoint, 23 % par un fils et 4 % par un autre homme de l'entourage). La différence est particulièrement forte, quand ce sont les hommes qui reçoivent un tel soutien : pour 86 %, il émane d'une femme (43 % de la conjointe, 34 % d'une fille, 6 % d'une belle-fille

plus lentes. Il n'en reste pas moins que, dans l'ensemble, les changements qui se sont produits en deux ou trois générations sont immenses, comme en témoignent les résultats de l'enquête ci-après.

ENQUÊTE SUR TROIS GÉNÉRATIONS : UNE TRANSFORMATION REMARQUABLE D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE

Description de l'enquête

L'enquête « Trois générations » a été réalisée auprès d'un échantillon national de familles dans lesquelles existent au moins trois générations vivant dans le territoire français métropolitain. Un membre de chacune des générations a été interrogé à l'aide d'un questionnaire fermé (en entretien face à face d'environ 1 h 30). Le point de départ a consisté à interroger la génération intermédiaire, composée d'hommes et de femmes dont l'âge est compris entre 49 et 53 ans, ayant au moins un parent vivant et un enfant adulte, ces derniers étant interrogés également.

L'échantillon final se compose de 1 958 personnes appartenant à la génération intermédiaire et, compte tenu des non-réponses parmi les générations adjacentes, de 1 217 de leurs parents et de 1 493 de leurs enfants adultes, soit au total 4 668 membres de 1 958 lignées. L'enfant adulte interrogé devait être âgé de plus de 18 ans, s'il a quitté le domicile parental ou âgé de plus de 22 ans, s'il est toujours au domicile, et non étudiant.

Quand il y avait le choix entre plusieurs enfants, ou les deux parents, la personne à enquêter était sélectionnée de façon aléatoire. Les trois questionnaires comportent un grand nombre de questions identiques sur les relations et les échanges (de biens, de services, d'argent) de chacune des générations avec les deux autres. Sa principale innovation méthodologique réside dans le point d'ancrage des lignées et dans le mode de sélection de ces trois générations qui en découle : les trois générations découpées par l'échantillonnage de l'enquête représentent trois groupes d'âge relativement homogènes (les « vieux » ayant pour la plupart des âges compris entre 70 et 90 ans et les jeunes, des âges surtout concentrés entre 20 et 30 ans), clairement différenciés du point de vue des périodes de l'histoire sociale vécue et du point de vue de leurs phases de vie. Les jeunes se situent à différentes étapes de la transition à la vie adulte. La génération intermédiaire (appelée aussi « pivot ») est dans la force de l'âge et de la vie active. La génération la plus âgée, à la retraite depuis de nombreuses années, arrive à l'âge où s'accroissent les risques de maladie et de dépendance. En faisant coïncider des générations familiales avec des cohortes bien délimitées, il est alors possible d'intégrer différents critères d'identité générationnelle. Elles sont à la fois « familiales », « historiques » et du « welfare », ce qui donne la possibilité de les étudier dans la double perspective micro et macrosociale. La

---

et 3 % d'une autre femme de l'entourage), et pour seulement 14 % d'un homme (12 % un fils et 2 % un autre homme de l'entourage).

comparaison des générations successives d'une même lignée introduit une profondeur temporelle et permet de retracer des évolutions d'une génération à l'autre, bien que, dans ces conditions, les effets de génération et les effets de cycle de vie soient intriqués et difficiles à dissocier.

Changements dans les rapports hommes femmes, en l'espace de trois générations

Une des fonctions de base de l'institution familiale est d'articuler les différences de sexes et de générations, comme l'a bien établi l'anthropologie de la parenté (Héritier [1981] ; Théry [1998]). Il apparaît en effet important de relier ces deux ordres de différenciations. Dans ce but, plusieurs séries de questions ont été introduites dans l'enquête pour analyser les changements dans les rapports hommes/femmes, des grands-parents à leurs petits enfants adultes. Ces questions portent sur les styles d'éducation, les attitudes à l'égard de l'éducation des fils et des filles et le partage des tâches dans le couple. L'hypothèse de l'interdépendance entre les rapports de générations et les rapports de sexes (Attias-Donfut [2000]) s'est trouvée renforcée par la convergence entre, d'une part, la tendance vers l'égalité des sexes et, d'autre part, une plus grande proximité de relations entre générations. La brève synthèse des résultats présentée ci-dessous introduit, d'une certaine façon, la question de l'investissement parental différentiel en capital humain, qui sera développée ensuite.

Les conceptions éducatives des pères et des mères à l'égard des filles et des fils se sont modifiées dans le sens d'un rapprochement simultané entre sexes et entre générations : les femmes plus âgées (génération G1) jugent, plus souvent que leurs conjoints, qu'il est plus important de préparer un fils qu'une fille à la vie professionnelle. À l'inverse, dans les deux générations suivantes (G2 et G3), les femmes sont plus rares que les hommes à le penser. Une telle opinion décroît sensiblement pour les deux sexes, d'une génération à l'autre (46 % pour G1, 29 % pour G2 et 13 % pour G3). La relation privilégiée mère/fils chez les femmes les plus âgées a fait place à une relation privilégiée mère/fille, à la génération suivante. En témoigne l'importance de l'entraide mère/fille pour la garde des jeunes enfants, plus intense lorsque la jeune mère travaille et est en position de mobilité sociale ascendante : la garde des petits-enfants signifie ainsi un soutien à la promotion professionnelle des jeunes mères.

Le lien entre les générations de femmes évolue en interaction avec la modification du couple parental et la répartition des tâches entre conjoints. Ces modifications ont été explorées à travers deux séries de questions : l'une, portant sur les attitudes relatives à la division souhaitable du travail entre conjoints, rend compte des principes en vigueur dans les trois générations. L'autre série de questions, concernant la répartition réelle du travail, telle que les enquêté(e)s la vivent dans leur couple (ou pour les séparés, veufs ou veuves, telle qu'elle a été vécue), reflète leurs différences de pratiques. Ces questions portent sur les tâches domestiques, la vie sociale ou la charge économique du ménage ainsi que sur la responsabilité de l'éducation des enfants. Les réponses, qu'elles se rapportent aux principes ou aux pratiques, ont été regroupées selon deux modèles, « traditionnel » et « moderne ». Dans le premier, la division est fortement sexuée, l'ensemble des tâches domestiques et parentales revenant plutôt à la femme, tandis que l'homme « gagne l'argent du ménage », tandis que les autres activités

(loisir, éducation), sont faiblement partagées entre les sexes et incombent surtout aux femmes. Dans le second modèle, qualifié de « moderne », parce que plus égalitaire, la plupart des activités ou responsabilités sont accomplies par les deux conjoints (plus ou moins équitablement), bien que les tâches ménagères et surtout l'irréductible entretien du linge restent encore plutôt du ressort des femmes. Les résultats ont montré que, des grands-parents aux petits-enfants, les pratiques comme les principes évoluent vers un modèle plus égalitaire. Le taux d'adeptes du couple moderne passe de 25 % en G1 à 62 % en G3, et son taux de pratique de 23 à 58 %.

Parmi les jeunes, on remarque un véritable clivage entre les couples sans enfant et les couples avec enfants, qui adoptent des principes et des pratiques bien plus traditionnels, comme si devenir parents les renouait avec la tradition. L'effet du cycle de vie contrarie ici l'effet de génération ; ce résultat laisse présager une évolution des jeunes ménages vers des modes de relations plus conformistes, à mesure que naîtront leurs enfants. Il est cependant renforcé par l'effet du milieu social, compte tenu que les jeunes les plus éduqués ont des enfants plus tard. C'est dans la génération G2 que le milieu social détermine le plus fortement le modèle de couple adopté ; la division traditionnelle du travail par sexe est plus fréquente dans les milieux paysans ou ouvriers et devient minoritaire parmi les cadres.

Les réponses données par les trois générations sur la répartition des différentes tâches ou responsabilités au sein du couple sont reproduites en annexe. Elles montrent que l'éducation des enfants est ce qui est, en principe, le mieux partagé entre les sexes, avec l'argent du ménage. Une évolution sensible est néanmoins intervenue des grands-parents aux petits-enfants, ces derniers ne concevant que très rarement que cette tâche relève surtout des femmes alors qu'un quart de leurs aïeux le pensaient. Dans les pratiques, c'est une véritable fracture qui s'est produite entre les plus vieux et les pivots (les jeunes n'ayant pas encore d'enfant ou des enfants trop petits, n'étant pas encore concernés), qui sont 69 % à partager en couple les activités éducatives, au lieu de 48 %.

INVESTISSEMENT PARENTAL EN CAPITAL HUMAIN : DES TRANSMISSIONS SEXUÉES

La notion d'investissement parental en capital humain se rapporte à l'ensemble des comportements parentaux visant à encourager l'acquisition par leurs enfants de formations, de qualifications, de diplômes, susceptibles d'enrichir leur « capital humain », à savoir leurs compétences sociales et professionnelles. Une variété de comportements y contribuent, les aides économiques, en espèces et en nature, y compris les aides au logement accordées aux enfants qui étudient, ainsi que le temps passé à aider et à assister les enfants dans ce domaine. Rappelons que notre analyse est centrée sur une composante essentielle de l'investissement en capital humain, celle qui concerne l'éducation scolaire. Comment la responsabilité de cette éducation se répartit-elle entre père et mère et quelles en sont les formes ? Peut-on en évaluer les effets sur le devenir des enfants ?

L'enquête trigénérationnelle fournit quatre types d'indicateurs d'investissement parental en capital scolaire : le suivi durant la scolarité, l'incitation à

poursuivre les études, l'aide dans le choix de l'orientation et l'aide dans la recherche d'un lieu de formation. Ces informations ont été recueillies auprès des jeunes, qui devaient, pour chacune de ces questions, répondre sur l'aide reçue du père et celle de la mère.

Cette section présente successivement les résultats obtenus pour les quatre indicateurs, analysés dans les combinaisons complexes de l'investissement paternel ou maternel selon qu'il s'adresse à la fille ou au fils et aussi en fonction du rang dans la fratrie et de sa taille. Elle permet de dégager certains traits saillants du partage de l'investissement parental.

L'exploration des effets de cet investissement, à travers l'examen de variables contribuant à déterminer le niveau scolaire de l'enfant, est présentée dans la section suivante.

Le suivi durant la scolarité (tableau annexe 3)

Assurer le suivi de la scolarité des enfants exige d'y consacrer régulièrement du temps et engage des choix personnels, comme l'arbitrage entre un temps pour soi et un temps pour les enfants ou encore entre un temps familial et un temps professionnel. Les mères assurent plus souvent que les pères le suivi scolaire de leurs enfants : 74 % d'entre elles ont suivi « moyennement » ou « de très près » la scolarité de leur enfant contre 59 % des pères. Ceci confirme la différence des temps parentaux mise en évidence dans les enquêtes « Emploi du temps » de l'INSEE, évoquées précédemment. Mais il y a aussi une autre différence : les pères suivent un peu plus leurs fils que leurs filles (58 % et 53 %), tandis que les mères se consacrent à peu près autant aux uns et aux unes (74 % et 72 %). Bien que cette tendance soit assez légère, elle n'est pas à négliger car elle est confortée par la suite des résultats. Il en est de même de l'influence du nombre d'enfants et du rang dans la fratrie. Les enfants uniques bénéficient plus souvent du suivi des mères, comme des pères, que les membres d'une fratrie de deux, trois enfants et plus. Parmi ceux-ci, les aînés sont toujours plus suivis que les autres, que ce soit par la mère ou le père. Une mère sur deux suit de très près la scolarité de sa fille unique, 47,8 % des mères font de même pour leur fille aînée dans une famille de deux enfants et 40,5 % pour leur fille aînée dans une famille de trois enfants.

L'incitation à poursuivre des études

L'incitation à poursuivre des études renvoie au projet parental tel qu'il est perçu par les enfants. Ce projet ne s'évalue pas nécessairement à la quantité de temps parental, mais plutôt à un temps qualitatif. Il signe un lien de transmission. Plus de deux tiers des enfants ont été incités à poursuivre des études. À nouveau, ce sont les mères qui sont en première ligne surtout si l'enfant est une fille (71,2 %). Les pères encouragent leurs enfants de la même manière (à 65 %) quel que soit le sexe de l'enfant. Plus le nombre d'enfants est grand et plus l'incitation diminue. Ainsi 79,3 % des mères encouragent leur fils unique dans la poursuite des études mais, dans une famille de trois enfants, seulement 57,7 % encouragent leur fils de rang supérieur à 1. Les mères, quelles que soient les caractéristiques de leurs enfants (sexe, rang), incitent, plus que les pères, leurs enfants à poursuivre des études. Par ailleurs, l'enfant unique se distingue par un très fort investissement parental (plus de 80 % pour une fille).

Tableau 1. *Incitation à poursuivre des études*

(en %)

	Père	Mère
Fils G1	65	69
Dont		
Fils unique	72,1	79,3
Deux enfants/rang 1	68,9	71,3
Deux enfants/rang 2	67,1	75,3
Trois enfants/rang 1	64,4	68,7
Trois enfants/rang > 1	59	57,7
Filles G1	65	71,2
Dont		
Fille unique	81,3	89,3
Deux enfants/rang 1	67,7	76,3
Deux enfants/rang 2	62,8	70,2
Trois enfants/rang 1	64,9	64
Trois enfants/rang > 1	61,1	69,5

Champ : génération jeune.
Lecture : 67,1 % des hommes de la génération 1, deuxième enfant dans une fratrie de deux enfants ont été incités par leur père à poursuivre leurs études.

L'aide dans le choix de l'orientation

Si le suivi dans la scolarité et l'incitation aux études sont largement répandus, l'intervention parentale dans le choix même de l'orientation apparaît bien plus minoritaire. Moins d'un jeune sur trois déclare avoir bénéficié d'une aide dans le choix de son orientation. Il faut aussi tenir compte de la signification ambiguë que peut revêtir une telle aide, signe d'influence, voire d'ingérence parentale, en tension avec l'aspiration des jeunes à l'autonomie. Il en résulte sans doute une plus grande probabilité de sous-déclaration par les enfants de ce type d'indicateur, par rapport aux autres indicateurs examinés dans ce travail. Si une telle aide implique l'existence de liens étroits entre parents et enfants, elle suppose aussi une compétence parentale, reconnue par les enfants. On observe à cette égard des lignes de force, masculines et féminines : une légère connivence mère/fille, mais surtout père/fils. Les pères orientent plus leur fils que les mères. *A contrario*, ils orientent moins leur fille que les mères. À nouveau, on observe une décroissance de ce type d'investissement parental quand il ne s'agit pas d'un enfant unique ou de rang 1 et quand la famille s'agrandit. Globalement, les hommes reçoivent davantage d'aide dans le choix de leur orientation que les femmes.

L'aide dans la recherche d'un lieu de formation

Les parents interviennent aussi de façon pratique dans la poursuite des études, notamment en contribuant à la recherche d'un lieu de formation. Les mères sont toujours plus actives en ce domaine que les pères. Ces derniers, quand ils s'y associent, réservent leur soutien en priorité à leurs fils : 43 % des pères aident leur fils, alors que seulement 33 % d'entre eux aident leur fille. Les lignées masculines se détachent nettement, là encore. À l'instar de l'indicateur d'aide dans le choix de l'orientation, les fils bénéficient ici d'un investissement supérieur à celui des filles. La signification de cette différence ne réside pas néces-

Tableau 2. *Aide dans le choix de l'orientation*

(en %)

	Père	Mère
Fils G1	29,6	28,6
Dont		
Fils unique	33,3	39,6
Deux enfants/rang 1	29,7	26,3
Deux enfants/rang 2	26	23,3
Trois enfants/rang 1	33	32,2
Trois enfants/rang > 1	29,5	29,5
Filles G1	24,8	29,5
Dont		
Fille unique	30,4	35,7
Deux enfants/rang 1	25	30,2
Deux enfants/rang 2	22,3	30,9
Trois enfants/rang 1	27	28,8
Trois enfants/rang > 1	20	23,2

Champ : génération jeune.

sairement dans une plus grande attention parentale globale aux fils, mais peut aussi dénoter un plus grand besoin d'aide de leur part, et sans doute plus d'autonomie des filles (dont témoigne, par exemple, leur départ plus précoce du domicile parental). Par ailleurs, les aînés des deux sexes reçoivent plus d'aide de leurs parents que leurs cadets.

Tableau 3. *Aide dans la recherche d'un lieu de formation*

(en %)

	Père	Mère
Fils G1	42,9	48,3
Dont		
Fils unique	43,2	53,2
Deux enfants/rang 1	42,1	46,1
Deux enfants/rang 2	34,3	41,1
Trois enfants/rang 1	50,4	55,7
Trois enfants/rang > 1	44,9	51,3
Filles G1	33,2	47
Dont		
Fille unique	44,7	52,7
Deux enfants/rang 1	31,5	48,3
Deux enfants/rang 2	30,9	45,7
Trois enfants/rang 1	34,2	46
Trois enfants/rang > 1	39	51,6

Champ : génération jeune.

Intensité d'investissement

Ces différents indicateurs sont, bien entendu, fortement liés entre eux. Leur cumul en témoigne et donne aussi la mesure des variations d'intensité de cet investissement. Le tableau 4 en présente une synthèse. Près d'un quart des filles n'a reçu aucun investissement paternel durant sa scolarité, 35 % des pères ont

transféré à leur fils du capital humain sous au moins trois formes contre 30 % à leur fille. Ainsi, le transfert en capital humain tend à reproduire un modèle sexué, tout en étant plus largement assumé par les mères que par les pères. En effet, l'investissement parental, sous ces diverses formes, laisse apparaître des liens préférentiels entre pères et fils ainsi qu'entre mères et filles. Ceci montre que, malgré l'accession nouvelle des femmes à une scolarité équivalant à celle des hommes, il n'en existe pas moins des lignées distinctes, masculines et féminines.

Tableau 4. *Indice d'intensité d'investissement en capital humain*

(en %)

		4 investissements	3 investissements	2 investissements	1 investissement	Aucun investissement	
Père	Fils (n = 634)	12	23	31,5	24,3	12,7	100
	Fils (n = 702)	11	19,9	29,3	29,3	22,2	100
Mère	Fils (n = 634)	14,4	27,8	33,3	20,2	8,2	100
	Fils (n = 702)	16,5	25,1	33,2	17,1	10,5	100

Champ : génération jeune.

L'aîné d'une famille bénéficie d'un investissement plus intense que ses cadets. Il est clair qu'il y entre une contrainte temporelle : plus le nombre d'enfants est grand, moins le temps parental à consacrer à chacun est important ; aussi observe-t-on un phénomène d'investissements en capital humain décroissants, l'aîné étant privilégié. Il est possible, par ailleurs, que le modèle des aînés ait une influence sur la scolarité de leur(s) cadet(s) et qu'il se produise une forme d'investissement indirect, les parents déléguant une part de leurs fonctions éducatives aux aînés. Ceci est confirmé par l'existence d'une relative homogénéité dans la fratrie, quant à la réussite sociale (Attias-Donfut et Wolff [2001]), qui peut s'expliquer par l'effet d'entraînement des aînés.

Après avoir ainsi analysé les différences entre investissements paternels et maternels en relation avec les caractéristiques de leurs enfants (sexe, rang, taille de la fratrie), nous passons à présent aux effets de ces investissements en capital humain. La section suivante, qui s'appuie sur une analyse économétrique du niveau de scolarité, complète cette partie et vise à identifier les influences respectives du père et de la père sur le niveau de scolarité des enfants et plus globalement les facteurs déterminants du niveau d'études des enfants.

RÉUSSITE SCOLAIRE DES ENFANTS ET RENTABILITÉ DES INVESTISSEMENTS PARENTAUX

L'influence du cadre familial sur la réussite scolaire a été largement mise en évidence par les travaux des sociologues et des psychologues. Le capital cul-

turel, tout comme le capital économique, se lègue et s'hérite (Bourdieu et Passeron [1964, 1970]). Mais, à la différence du second, le premier exige à la fois un travail des parents pour que l'héritage ait des chances d'être hérité, et un travail d'appropriation de l'enfant, pour réussir à devenir héritier (de Singly [1996]). La logique de la reproduction sociale implique de véritables stratégies de la part des acteurs, mais elle n'exclut ni la liberté ni les probabilités d'y échapper. Les procédures statistiques, en uniformisant (par définition) les individus inclus dans une même catégorie, masquent la variation interindividuelle des comportements, la complexité des parcours individuels et la subtilité des déterminismes sociaux, comme le démontre Bernard Lahire (Lahire [2002]). À travers ses portraits sociologiques, cet auteur souligne la capacité de résistance de certaines personnes aux effets puissants de la socialisation familiale, résistance nourrie d'expériences précoces hétérogènes.

Les données de la section précédente ont fait apparaître l'importance de l'investissement en capital humain sur les enfants des deux sexes et notamment la force de l'investissement maternel dans l'éducation scolaire des filles. C'est un phénomène récent, dont la généralisation est à mettre à l'actif de la génération des mères formées durant les années 1960. Un autre phénomène aussi radicalement nouveau lui fait écho, la spectaculaire progression des scolarités féminines (Baudelot et Establet [1992]). Après avoir rattrapé le niveau des garçons en 1971, les filles ont continué leur percée dans les études à un rythme soutenu (3,2 % l'an) et l'emportent aujourd'hui sur eux, par une meilleure réussite à tous les niveaux, de l'école primaire à l'enseignement supérieur. Cette tendance lourde est mondiale : Baudelot et Establet ont montré, par l'examen de statistiques relatives à 84 pays, que les taux de croissance des effectifs des deux sexes dans l'enseignement supérieur sont liés au PIB et que la suprématie féminine s'affirme avec la richesse du pays. L'enrichissement, en déchargeant les femmes des tâches d'entretien, leur libère un temps qui peut être consacré à l'école et en diminue le coût d'opportunité (Baudelot et Establet [2001], p. 107). Ces phénomènes se situent à l'échelle mondiale et macrosociale. Notre objet est d'en repérer certains micro-mécanismes, au niveau des transferts familiaux.

Le capital humain est insaisissable et immatériel, les transferts s'effectuant sous forme de temps et aussi à travers la qualité et la nature des interactions parent/enfant. Lorsque des parents s'investissent dans l'éducation de leurs enfants, c'est pour leur permettre de mieux réussir leur scolarité et, *in fine*, d'influer sur leur avenir professionnel. Cet investissement a t-il réellement un effet sur le niveau de scolarité de l'enfant ? En termes économiques, la question de la rentabilité d'un investissement renvoie à la question même de sa viabilité ; on considère alors que l'investissement en capital humain est économiquement viable s'il confère un gain positif, c'est-à-dire qu'il est rentable, si l'enfant réussit à prolonger sa scolarité et à obtenir des diplômes.

D'un point de vue sociologique, on distingue l'influence du milieu familial et de son niveau social, dont le niveau d'éducation des parents donne une approximation, de l'effet du travail d'inculcation du père et de la mère pour transmettre leur capital culturel ou de leur stratégie de reproduction ou de promotion sociale. Les modalités de transferts en capital humain, à travers les comportements parentaux d'incitation et d'aide aux études sous formes variées, représentent des indicateurs de ce travail d'inculcation.

L'intérêt de l'étude va donc se porter sur la probabilité pour l'enfant de faire des études supérieures. L'objet de cette partie est d'évaluer les facteurs explicatifs de cette probabilité et la rentabilité de l'investissement en capital humain[1] (à l'aide d'une régression logistique de type logit). La première étape consiste à intégrer des variables explicatives. Le choix des variables explicatives relève de plusieurs constatations. L'influence du niveau de scolarité des parents sur celui des enfants est évidente ; en outre, nous pouvons ici différencier la scolarité du père et de la mère selon neuf niveaux de scolarité[2]. Le nombre d'enfants, leur rang dans la fratrie et leur sexe influant sur l'intensité de l'investissement des parents, on peut se demander si ces éléments ne jouent pas un rôle sur le niveau de scolarité de l'enfant. L'environnement familial dans lequel évolue l'enfant est sans doute prépondérant dans sa progression scolaire. Si l'enfant a connu le divorce de ses parents durant sa scolarité, il est fort possible que ses études en aient été affectées. Enfin, le lien (s'il existe) entre investissement parental et niveau de scolarité des enfants nous intéresse tout particulièrement. Nous intégrons donc aussi les différents indicateurs d'investissement.

En conséquence, nous avons retenu les variables suivantes : niveau de scolarité du père et de la mère, investissement de chacun d'eux dans l'éducation de leurs enfants (suivi de la scolarité, incitation aux études, aide au choix de l'orientation et à la recherche d'un lieu de formation), divorce éventuel des parents, et, pour caractériser les enfants, niveau d'éducation, taille de la fratrie et rang dans la fratrie[3]. Nous pouvons alors, non seulement établir rigoureusement le lien entre l'investissement parental et niveau scolaire, mais aussi analyser les effets de genre que nous avons soulignés précédemment.

Dans les tables de régressions que nous présentons, seules les variables significatives sont signalées (annexe 4). Les résultats montrent que la probabilité de faire des études supérieures est bien déterminée de façon significative par ces grands types de facteurs que sont l'investissement des parents et leur niveau culturel, mais selon des modalités variables selon qu'il s'agit du père, de la mère ou des deux ensembles.

---

1. Nous tenons à remercier Pierre Blanchard (ERUDITE, Université Paris XII) pour son aide technique.

2. Jamais scolarisé, a arrêté en cours d'études primaires, dernière année d'études primaires, 1er cycle d'enseignement général, enseignement technique court, 2e cycle d'enseignement général, enseignement technique long, 1er cycle supérieur général/technique, 2e et 3e cycles supérieurs.

3. Le modèle de base est donc celui-ci, il peut se présenter sous une forme linéaire : $nvsco = \alpha + \beta\ nvscop + \chi\ nvscom + \delta\ invp + \varepsilon\ invm + \phi\ taille + \gamma\ rang + \eta\ divorce + \iota\ sexe + u$ (α : constante ; nvsco : niveau de scolarité de l'enfant ; nvscop : niveau de scolarité du père ; nvscom : niveau de scolarité de la mère ; invp = investissement du père dans l'éducation de ses enfants ; invm = investissement de la mère dans l'éducation de ses enfants ; u = aléa).

Par souci de simplification d'écriture, nous n'avons pas représenté les quatre variables d'investissement (incitation à poursuivre des études, aide dans l'orientation, aide dans le choix du lieu d'études et suivi des parents dans la scolarité de leurs enfants), elles sont synthétisées par les indicateurs d'investissement (invp et invm) ; par ailleurs, le niveau de scolarité est composé de neuf modalités.

L'investissement en capital humain : la force du projet parental

L'attitude des parents a des répercussions directes sur la probabilité pour l'enfant de faire des études supérieures. Les effets positifs de leur investissement en capital humain ressortent de l'analyse à travers la variable d'*incitation à la poursuite des études*. L'incitation du père (0,85) et de la mère (0,63) dans la poursuite des études apparaissent toutes deux comme des facteurs significativement positifs dans l'explication de la probabilité de faire des études supérieures. Si le père semble exercer une influence légèrement plus déterminante que la mère, la différence constatée entre les deux estimateurs n'est pas significative statistiquement (annexe 5). Si l'on réalise une autre estimation (annexe 5, analyse 2) en intégrant des indicateurs d'investissement (cette fois-ci où les deux parents s'investissent), l'indicateur de « double incitation » est significatif (à un seuil inférieur à 0,0001) et son effet est fortement positif (1,33). Lorsque les parents s'investissent ensemble, en l'occurrence s'ils sont tous deux à inciter leur(s) enfant(s) à poursuivre des études, l'effet sur la probabilité de faire des études supérieures est donc plus fort que lorsqu'un seul des parents s'investit. La rentabilité de l'investissement en capital humain, à travers l'incitation à poursuivre des études, a un gain positif et significatif. En outre, les lignées féminines et masculines mises en valeur ne sont pas pertinentes au regard des répercussions sur le niveau de scolarité, en effet le sexe de l'enfant ne ressort pas de l'analyse comme un facteur déterminant[1]. L'incitation de la mère a donc autant d'effet sur son fils que sur sa fille bien qu'elle oriente un peu plus ses efforts vers la fille.

Il est remarquable que si l'incitation des parents dans la poursuite des études a un effet significativement positif, ce n'est pas le cas des autres indicateurs d'investissement, mais on peut penser que la variable *incitation aux études* les englobe. Elle a l'avantage de recouvrir à la fois l'idée de suivi et le message adressé par les parents aux enfants, dont la portée symbolique est plus puissante que la description des comportements que suggère « le suivi scolaire ».

Par ailleurs, on sait, selon d'autres études, que les divorces ou conflits familiaux ont des effets négatifs sur la poursuite des études et la promotion sociale (Deslandes et al. [1994]). Les enfants, issus de familles monoparentales ou recomposées, sont plus exposés au risque d'abandon scolaire. Cependant, ce sont les implications éventuelles du divorce sur l'environnement familial (en particulier la diminution de l'investissement parental ou la dégradation des rapports parents/enfants) plus que le divorce en soi qui génère ce risque (Forehand, Armistead et Klein [1995]). Dans notre modèle, l'introduction des variables d'investissement parental a donc pour effet de neutraliser les conséquences négatives du divorce sur la qualité du lien intergénérationnel.

Quel que soit le niveau de scolarité des parents, inciter ses enfants à poursuivre des études augmente ses chances de les poursuive après le baccalauréat : la force du projet parental mérite d'être soulignée. Enfin, le père et la mère, indépendamment l'un de l'autre, jouent un rôle significatif et similaire sur le devenir scolaire de ses enfants, même si l'implication conjointe des deux parents pèse davantage sur la probabilité que l'enfant fasse des études supérieures.

---

1. Nous avons d'ailleurs élaboré deux analyses par sexes mais les variables explicatives sont les mêmes et ne présentent aucun intérêt.

Le capital culturel familial : Le poids du niveau de scolarité de la mère

Le niveau d'études des parents est déterminant dans la compréhension de celui des enfants, en particulier celui de la mère, l'éducation des enfants étant assurée majoritairement par les femmes (dans la génération pivot, une personne sur quatre estime qu'en pratique ce sont surtout les mères qui s'occupent de l'éducation de leurs enfants) et, comme nous l'avons vu précédemment, l'investissement de la mère dans l'éducation de ses enfants est très important (et supérieur à celui du père). Le lien entre le niveau de scolarité atteint par l'enfant et celui de sa mère apparaît sensiblement dans les coefficients estimés associés aux différents niveaux de scolarité de la mère. Le très faible niveau de scolarité de la mère a un effet particulièrement négatif (en référence au niveau de scolarité le plus haut). Ainsi, le niveau 2 de scolarité de la mère (mère qui a arrêté sa scolarité avant la fin du primaire) est associé à un coefficient estimé de – 2,66[1]. *A contrario*, un très faible niveau de scolarité du père (niveaux 1 et 2) n'a pas d'effet significatif sur le niveau de scolarité de l'enfant. Cependant, de manière générale, lorsqu'un des parents n'a pas le niveau bac, la probabilité pour que son enfant fasse des études supérieures diminue sensiblement. Les mères qui assurent le plus souvent l'éducation de leurs enfants ont d'autant plus de poids dans la réussite scolaire de leurs enfants que leur niveau de scolarité est élevé (ou plus exactement qu'il n'est pas faible).

En plus de ces deux variables lourdes que sont les comportements et les niveaux culturels des parents, l'effet significatif du rang de l'enfant dans la fratrie se trouve ici confirmé.

Le rang dans la fratrie : l'aîné réussit mieux que les autres

L'aîné(e) de la famille a un avantage comparatif important, on l'a vu ; il reçoit davantage de transferts en capital humain que les autres et il a aussi en moyenne un niveau d'études supérieur à celui de ses cadets. Cet effet *rang 1* pose le problème de l'investissement décroissant du capital humain en fonction du nombre d'enfants.

Il existe une corrélation positive entre le niveau de scolarité de l'enfant et son rang dans la fratrie, l'« effet-aîné » se manifeste à nouveau. L'enfant de rang 1[2], quel que soit son sexe, améliore significativement la probabilité de faire des études supérieures (+ 1,6) relativement aux enfants des rangs suivants[3]. Rappelons que l'aîné bénéficie aussi d'un investissement en capital humain plus grand que ses cadets et ce quel que soit l'indicateur d'investissement observé.

Remarque sur la méthode d'analyse. La régression logistique ne donne que l'effet partiel d'une probabilité sur une autre, la difficulté réside dans l'interprétation de la valeur du coefficient, compte tenu de la valeur prise par les autres

1. L'effet partiel estimé de la variable *nivscom 2* baisse de – 2,66 le $\log\left(\frac{\hat{p}}{1-\hat{p}}\right)$.

2. Le rang de référence est le rang 4 (c'est-à-dire les rangs 4 et suivants).

3. La différence entre l'estimateur de la variable de rang 1 et de la variable rang 2 est statistiquement significative au seuil de 2 % (voir annexe 5).

variables. Il est clair que la sélection initiale des variables prédétermine les résultats obtenus. L'intérêt se porte davantage sur le sens et la significativité d'un effet relatif, par exemple quand un faible niveau de scolarité de la mère a une répercussion négative significative sur celui de l'enfant ; un tel constat doit être nuancé par le fait que l'incitation aux études a un effet contraire, quel que soit le niveau scolaire de la mère. Les résultats obtenus, bien qu'il puissent paraître limités et appellent certes à des analyses plus approfondies, permettent néanmoins de corroborer des hypothèses fortes, à savoir l'effet positif d'un investissement en capital humain sur le niveau de scolarité de l'enfant et la double implication parentale en ce domaine.

CONCLUSION

La fonction parentale est désormais mieux partagée entre pères et mères, mais il n'en subsiste pas moins des disparités dans leurs charges respectives, les femmes y consacrant davantage d'efforts et de temps.

Avec la meilleure répartition entre hommes et femmes des fonctions professionnelles et familiales, les distinctions de sexes se reconstituent d'une autre façon : les résultats de l'enquête ont permis de dégager des lignes masculines et des lignes féminines dans les investissements parentaux, les pères étant plus proches de leurs fils et les mères de leurs filles. Au total, une priorité est donnée au fils, par rapport à la fille, en ce qui concerne l'orientation des études, le choix du type et du lieu de formation. Ceci est congruent avec le constat qu'il existe toujours sur le marché du travail une spécialisation par sexe des secteurs d'emploi et des domaines d'études. Mais la fille reçoit globalement la même incitation aux études que le fils, de la part de ses parents. Le niveau de scolarité des parents n'explique pas à lui seul le niveau de scolarité de l'enfant. Leurs actions éducatives orientées vers la scolarité de l'enfant jouent à leur tour un rôle significatif, capable de renforcer ou de contrer l'influence exercée par leur niveau d'études. L'effet de l'aîné et l'importance de l'investissement conjoint des deux parents dessinent les contours d'un modèle de transfert de savoir familial.

Ces résultats soulignent l'importance de la sphère privée pour la réussite dans la sphère publique, tout particulièrement du côté des femmes, qui connaissent pour la première fois dans l'histoire un fort investissement en capital scolaire de la part de leurs mères. Dans les générations précédentes, les mères, en majorité, préparaient leurs filles aux tâches domestiques et familiales et étaient garantes de la transmission du rôle féminin traditionnel, ce que l'on peut encore observer dans des pays en développement. L'accession des femmes à plus d'égalité passe par une plus grande solidarité féminine intergénérationnelle, un assouplissement de l'autorité parentale ou à tout le moins une révision des pratiques éducatives sexuées : les relations hommes/femmes se transforment dans le même sens que les rapports de générations.

L'intégration des femmes dans la sphère publique a été plus rapide que celle des hommes dans la sphère privée. Cette asymétrie contraint les femmes à opérer un arbitrage entre la carrière et la vie familiale. La conciliation pour la femme entre vie professionnelle et vie privée, par exemple par la mise en place

de règles assouplies sur le marché du travail, est un véritable enjeu de société. En outre, face au déficit d'investissement paternel (relativement à l'investissement de la mère) dans l'éducation des enfants, se pose la question de l'externalisation de la demande d'investissement en capital humain par une intervention publique dans la sphère privée (pour les tout jeunes enfants, crèches ou personnels à domicile, pour les plus grands, systèmes d'encadrement...). Certes, l'accroissement et la reconnaissance du rôle du père dans la sphère privée et *in fine* dans la réussite scolaire de l'enfant représentent également des faits nouveaux dans l'histoire de la famille. Le congé parental, et récemment le congé de paternité, s'inscrivent d'ailleurs dans cette optique et rompent avec le modèle séculaire où la mère assume le gros de la responsabilité des enfants au foyer. Les rôles des hommes et des femmes dans les sphères privées et publiques sont donc en pleine remise en question.

Ce mouvement est loin d'être achevé. Il implique à terme un autre partage des responsabilités à l'égard des jeunes (et des vieux), entre sexes et entre famille et État, soit une révision des rapports entre la sphère publique et privée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ATTIAS-DONFUT C. (dir.) [1995], *Les solidarités en générations,* Paris, Nathan.

ATTIAS-DONFUT C. [2000], « Rapports de générations. Transferts intrafamiliaux et dynamique macrosociale », *Revue française de sociologie,* 41-4, p. 643-684.

ATTIAS-DONFUT C., LAPIERRE N., SEGALEN M. [2002], *Le nouvel esprit de famille,* Paris, Odile Jacob.

ATTIAS-DONFUT C., WOLFF F.C. [2001], « La dimension subjective de la mobilité sociale », *Population* 56 (6), p. 919-958.

BARRÈRE-MAURISSON M.-A., RIVIER S., MARCHAND O. [2000], *Temps de travail, temps parental. La charge parentale : un travail à mi-temps*, Premières synthèses, DARES, n° 20.1.

BAUDELOT C. et ESTABLET R. [1991], « Filles et garçons devant l'évaluation », *Éducation et formations*, 27-28, p. 49-66.

BAUDELOT C. et ESTABLET R. [2001], « La scolarité des filles à l'échelle mondiale », dans BLÖSS Thierry (dir.), *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF, p. 103-124.

BLÖSS T. [2001], « L'égalité parentale au cœur des contradictions de la vie privée et des politiques publiques », dans Thierry Blöss (dir.), *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF, p. 45-70.

BOURDIEU P. et PASSERON J.-C. [1964], *Les héritiers*, Paris, Minuit.

BOURDIEU P. et PASSERON J.-C. [1970], *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit.

CASTELAIN-MEUNIER C. [1998], *Pères, Mères, Enfants*, Paris, Flammarion, coll. « Dominos ».

DESLANDES R. et, ROYER E. [1994], « Style parental, participation parentale dans le suivi scolaire et la réussite », *Service social*, 43, p. 63-79.

DUBET F. et MARTUCCELLI D. [1996], « Les parents et l'école : classes populaires et classes moyennes », *Lien social et politique,* RIAC 35, p. 109-121.

FOREHAND R., ARMISTEAD L. et KLEIN K. [1995], « The role of interparental Conflict and Divorce », dans RYAN, ADAMS, GULLOTA, WEISSBERG et HAMPTON (eds.), *The Family-School Connection : Theory, Research and Practise*, Thousand Oaks, Sage.

HÉRITIER F. [1981], *L'exercice de la parenté*, Paris, Gallimard/Le Seuil.

INED, 2000, *Démographie, sexe et genre*, Dossiers et recherches, 83 (par S. Condon, M. Bozon, T. Locoh).

LAHIRE B. [2002], *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan.

MAJNONI d'INTIGNANO B. [1999], *Égalité entre femmes et hommes*, Rapport du Conseil d'analyse économique, Paris, La documentation française.

BARRÈRE-MAURISSON M.-A. (dir.) avec la collaboration de Martine BUFFIER-MOREL, Sabine RIVIER, *Partage des temps et des tâches dans les ménages*, Cahier Travail et Emploi, Paris, La Documentation française, 2001.

SEGALEN M. [2000], *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin.

SINGLY de F. [1996], « L'appropriation de l'héritage culturel », *Lien social et politique*, RIAC 35, p. 153-165.

THÉRY I. [1998], *Couple, filiation et parenté aujourd'hui. Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*, Paris, Odile Jacob.

WOLFF F.-C. [1998], « La nature des transferts inter vivos en France : investissements humains, aides financières et transmissions du patrimoine », *Économie et prévisions*, n° 135, p. 1-27.

ANNEXE 1

LES PRINCIPES.
À QUI INCOMBENT, EN PRINCIPE, LES TÂCHES SUIVANTES ?
(sont représentés ici les % en incluant les non-réponses,
qui toutefois sont très faibles)

Tâches et décisions	Jeunes [1493]	Pivots [1958]	Vieux [1217]
Gagner l'argent du ménage			
À l'homme	10	21	32
À la femme	1	0	0
Aux deux	89	79	65
Sans réponse	0	0	3
Gérer le budget du ménage			
À l'homme	5	6	6
À la femme	11	15	18
Aux deux	84	79	69
Sans réponse	0	0	3
Faire le ménage			
À l'homme	1	1	1
À la femme	33	52	66
Aux deux	66	47	30
Sans réponse	0	0	3
Préparer les repas			
À l'homme	1	1	1
À la femme	34	51	71
Aux deux	65	48	25
Sans réponse	0	0	3
Faire les courses			
À l'homme	2	3	1
À la femme	17	28	41
Aux deux	81	69	55
Sans réponse	0	0	3
S'occuper du linge			
À l'homme	1	1	1
À la femme	64	82	86
Aux deux	35	16	10
Sans réponse	0	0	3
Éduquer les enfants			
À l'homme	0	1	1
À la femme	3	7	21
Aux deux	97	92	75
Sans réponse	0	0	3

ANNEXE 2

LES PRATIQUES.
QUI ASSUME EFFECTIVEMENT LES TÂCHES SUIVANTES ?
(sont représentés ici les % en incluant les non-réponses,
qui toutefois sont très faibles)

Tâches et décisions	Jeunes [980]	Pivots [1755]	Vieux [1162]
Gagner l'argent du ménage			
À l'homme	20	32	50
À la femme	4	2	3
Aux deux	75	65	46
Sans réponse	1	1	1
Gérer le budget du ménage			
À l'homme	11	14	17
À la femme	30	33	39
Aux deux	57	52	44
Sans réponse	2	1	0
Faire le ménage			
À l'homme	2	3	2
À la femme	51	76	91
Aux deux	45	19	7
Sans réponse	2	2	1
Préparer les repas			
À l'homme	7	4	1
À la femme	50	71	91
Aux deux	41	24	7
Sans réponse	2	1	1
Faire les courses			
À l'homme	6	7	7
À la femme	32	50	70
Aux deux	61	43	23
Sans réponse	1	0	0
S'occuper du linge			
À l'homme	2	2	1
À la femme	79	90	96
Aux deux	17	6	2
Sans réponse	2	2	1
Éduquer les enfants			
À l'homme	/	1	2
À la femme	/	23	48
Aux deux	/	69	48
Sans réponse	/(so)	7	2

so = Sans objet.

Revue économique — vol. 53, N° 4, juillet 2002, p. 839-862.

ANNEXE 3

EFFETS DE LA TAILLE ET DU RANG DANS LA FRATRIE SUR LE SUIVI DURANT LA SCOLARITÉ

(en %)

	De très près	Moyennement	Assez peu	Pas du tout	Sr[1] et so[2]
Hommes G1 (N = 706)					
Père	25,1	33,1	21,7	18,7	1,4
Mère	38,5	35,8	15,3	10,1	0,3
Fils unique *(N = 111)*					
Père	24,3	36,9	20,7	16,2	1,8
Mère	44,1	33,3	12,6	9,9	/
Deux enfants *(N = 282)*					
RANG 1 (*n* = 209)					
Père	28,2	29,2	22,5	18,2	1,4
Mère	38,3	33,5	18,7	9,6	/
RANG 2 (*n* = 73)					
Père	27,4	32,9	15,1	24,7	/
Mère	34,3	42,5	13,7	9,6	/
Trois enfants *(N = 193)*					
RANG 1 (*n* = 115)					
Père	26,1	40,9	15,7	17,4	/
Mère	43,5	38,3	9,6	7,8	0,9
RANGS 2 et 3 (*n* = 78)					
Père	19,2	32,1	33,3	15,4	/
Mère	41	34,6	16,7	7,8	/
Femmes G1 (N = 787)					
Père	23,5	29,6	20,8	25	1
Mère	40,3	35,5	13,5	10,6	0,3
Fille unique *(N = 112)*					
Père	25,9	33,9	22,3	16,1	1,8
Mère	50	33	10,7	6,3	/
Deux enfants *(N = 326)*					
RANG 1 (*n* = 232)					
Père	31,9	28	20,3	19,4	0,4
Mère	47,8	33,2	10,3	8,6	/
RANG 2 (*n* = 94)					
Père	13,8	36,2	22,3	23,4	4,3
Mère	33	44,7	16	5,3	1,1
Trois enfants *(N = 206)*					
RANG 1 (*n* = 111)					
Père	21,6	31,5	24,3	22,5	/
Mère	40,5	32,4	15,3	11,7	/
RANGS 2 et 3 (*n* = 95)					
Père	20	26,3	22,1	31,6	/
Mère	40	27,4	21,1	11,6	/

Champ : génération jeune
1. Sans réponse ; 2. Sans objet.

ANNEXE 4

VARIABLES SIGNIFICATIVES DÉTERMINANTS LA PROBABILITÉ DE FAIRE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
(population entière N = 1176)[a]

	Analyse 1[b]		Analyse 2[c]	
	Coefficients	Significativité	Coefficients	Significativité
Constante	– 1,3840 (0,33764)	0,0002	– 1,2092 (0,3666)	0,0010
Niveau de scolarité des parents				
Niveau de scolarité 1 de la mère	– 2,4007[d] (1,1824)	0,0423	– 2,4306 (1,1757)	0,0010
Niveau de scolarité 2 de la mère	– 2,6599 (0,5213)	< 0,0001	– 2,7047 (0,5187)	0,0387
Niveau de scolarité 3 de la mère	– 1,4031 (0,2115)	< 0,0001	– 1,4103 (0,2115)	< 0,0001
Niveau de scolarité 4 de la mère	– 0,5946 (0,2398)	0,0132	– 0,5941 (0,2398)	< 0,0001
Niveau de scolarité 5 de la mère	– 0,9637 (0,2199)	< 0,0001	– 0,9689 (0,2196)	0,0132
Niveau de scolarité 3 du père	– 0,8680 (0,2100)	< 0,0001	– 0,8666 (0,2099)	< 0,0001
Niveau de scolarité 4 du père	– 0,6995 (0,2670)	0,0088	– 0,6927 (0,2664)	0,0093
Niveau de scolarité 5 du père	– 0,7963 (0,2109)	0,0002	– 0,7784 (0,2109)	0,0002
Niveau de scolarité 7 du père	– 0,9104 (0,3725)	0,0145	– 0,9037 (0,3724)	0,0152
Investissement parental en capital humain				
Incitation dans les études de la mère	0,6267 (0,2938)	0,0329	/	/
Incitation dans les études du père...	0,8511 (0,2729)	0,0018	/	/
Incitation des deux parents	/	/	1,3338 (0,1598)	< 0,0001
Rang des enfants dans la fratrie				
Rang 1 (aîné)	1,5866 (0,3327)	< 0,0001	1,5577 (0,3328)	< 0,0001
Rang 2.....	1,0862 (0,3526)	0,0021	1,0616 (0,3530)	0,0026

Les variables de référence sont le niveau de scolarité le plus élevé des parents (niveau 9) et le rang 4 (enfants de rang 4 et suivants).

NB : Les chiffres entre parenthèses représentent les statistiques de Student.

Les ratios de vraisemblance *(Likelihood Ratio)* permettent pour les deux analyses de rejeter l'hypothèse de nullité du modèle à un seuil inférieur à 1 % et la concordance entre probabilités attendues et réponses obtenues *(Percent Concordant)* est supérieur à 78 % dans les deux cas.

a) Cette régression logistique consiste à estimer, par la méthode du maximum de vraisemblance, la probabilité que la variable de niveau de scolarité de l'enfant (y_i) prenne la valeur 1 (études supérieures).
[457 individus ont fait des études supérieures (y_i) = 1, contre 719 qui n'en ont pas fait (y_i) = 0].

b) Sont intégrés dans cette analyse 1es indicateurs d'investissement du père et ceux de la mère.

c) Ne sont intégrés dans cette analyse que les indicateurs d'investissement parentaux (mère et père).

d) – 2.4007 représente l'effet partiel du niveau scolaire de la mère n° 1 (c'est-à-dire jamais scolarisé), compte tenu du niveau 9 de scolarité (référence), sur le logit $\hat{p}$ (cet effet est associé à un écart-type de 1,1824 et une significativité au seuil de 4 % de 4,1) ; si le niveau de scolarité 1 de la mère est codée 1 alors la mère n'a jamais été scolarisée et l'effet estimé de la variable est de – 2,4.

ANNEXE 5

TESTS DE SIGNIFICATIVITÉ DES DIFFÉRENCES OBSERVÉES ENTRE ESTIMATEURS (ANALYSE 1)

Il s'agit ici de tester la non-nullité de la différence entre deux estimateurs à partir du test de Wald.

Variables estimées (analyse 1).....	Wald/χ^2	Pr > χ^2
Incitation du père-incitation de la mère	0,2429	0,6221
Rang 1-rang 2.....	*9,3799*	*0,0022**
Niveau de scolarité 3 de la mère - niveau de scolarité 3 du père	2,1159	0,1458
Niveau de scolarité 4 de la mère - niveau de scolarité 4 du père	0,0813	0,7755
Niveau de scolarité 5 de la mère - niveau de scolarité 5 du père	0,2116	0,6455
Niveau de scolarité 2 de la mère - niveau de scolarité 3 de la mère.	*5,6210*	*0,0177**
Niveau de scolarité 3 de la mère - niveau de scolarité 4 de la mère.	*13,3327*	*0,0003**

* significatifs (lignes en italiques).